

GABON

Note d'analyse économique de juillet 2019

1^{er} juillet 2019

Par Mays Mouissi*

Note d'analyse synthétique

Table des matières

La nécessité d'instaurer une subvention des prix du carburant à la pompe à partir de 800 FCFA/Litre	2
Difficultés d'accès aux devises : un risque majeur pour les économies de la CEMAC ...	3
La dette publique gabonaise toujours considérée comme présentant un risque substantiel par l'agence Moody's	4

** Mays Mouissi est analyste économique, spécialiste en contrôle des risques et sécurité financière. Originaire du Gabon, il est l'auteur de plusieurs études économiques sur les pays francophones d'Afrique.*

La nécessité d'instaurer une subvention des prix du carburant à la pompe à partir de 800 FCFA/Litre

Contexte

Le 29 janvier 2015, en réponse aux demandes répétées du Fonds monétaire international (FMI), le gouvernement gabonais réuni en Conseil des ministres a décidé de la mise en œuvre de la réforme des subventions sur les produits pétroliers notamment par « l'élimination complète des subventions sur le gasoil et l'essence » afin de se dégager des marges budgétaires.

Entre juillet 2015 et juin 2019, les prix de l'essence vendue à la pompe se sont accrus de 30% passant de 535 FCFA à 695 FCFA le litre tandis que ceux du gasoil ont connu une hausse de 43% passant de 470 FCFA à 670 FCFA le litre.

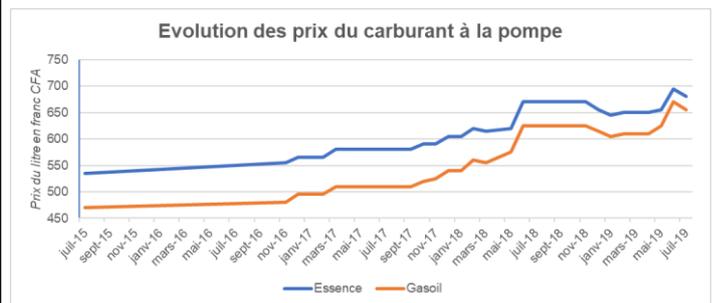
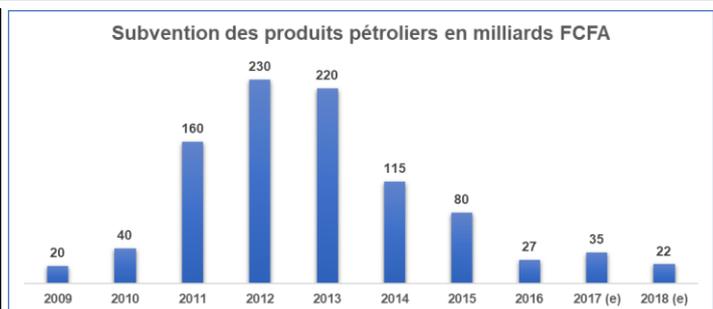
La suppression de la subvention des prix grand-public de l'essence et du gasoil sans pour autant prévoir un plafond de prix à partir duquel elle pourrait-être réactivée fait peser sur le pays un risque social fort.

Impact de la suppression de la subvention

Entre 2009 et 2018, le Gabon a consacré **949 milliards FCFA aux subventions des produits pétroliers** dont 725 milliards FCFA entre 2011 et 2014 quand le cours moyen du baril était proche de 100 USD.

Cette charge, devenue trop lourde pour le budget de l'Etat, nécessitait d'être reformée. En choisissant de supprimer son soutien aux prix de l'essence et du gasoil, l'Etat a réalisé une économie annuelle de 203 milliards FCFA rien qu'en 2016 par rapport à 2012.

A l'analyse, les économies réalisées par l'Etat se traduisent par ailleurs par une importante perte de pouvoir d'achat pour les citoyens. C'est pourquoi, **tout en conservant le principe, il convient de reformer à nouveau le mécanisme de subvention des prix des hydrocarbures pour y introduire des mesures de soutien social au-delà d'un certain niveau de prix de l'essence et du gasoil vendus à la pompe.**



Proposition de réforme

La structure des prix du carburant en vigueur n'étant pas disponible au grand public, un tableau de progression des prix a été construit statistiquement sur la base d'hypothèses particulièrement favorables (dont 1 USD = 749,80 FCFA & coef. de corrélation = 0,8). Il en résulte :

- 1 litre d'essence couterait plus de 800 FCFA avec un baril à 85\$;
- 1 litre de gasoil couterait plus de 800 FCFA avec un baril 90\$.

Un litre d'essence/gasoil à plus de 800 FCFA serait difficilement acceptable pour les populations en raison de l'inflation liée.

Proposition de réforme : Rétablir le mécanisme public de soutien aux prix de l'essence et du gasoil lorsque le seuil de 800 FCFA le litre est atteint à la pompe. 800 FCFA/Litre deviendrait ainsi le prix maximum de l'essence et du gasoil à la pompe au Gabon.

Avantage de la réforme : Doter l'Etat d'un mécanisme d'intervention social ayant un impact fort sur la maîtrise de l'inflation. Réforme peu chère car n'étant applicable qu'en des circonstances exceptionnelles.

Projection des prix du carburant à la pompe		
Avec 1 USD = 749,798720 XAF		
Prix du baril	Essence	Gasoil
\$ 30,00	296 XAF	269 XAF
\$ 35,00	345 XAF	314 XAF
\$ 40,00	395 XAF	359 XAF
\$ 45,00	444 XAF	404 XAF
\$ 50,00	493 XAF	449 XAF
\$ 55,00	543 XAF	494 XAF
\$ 60,00	592 XAF	539 XAF
\$ 65,00	642 XAF	584 XAF
\$ 70,00	691 XAF	629 XAF
\$ 75,00	740 XAF	673 XAF
\$ 80,00	790 XAF	718 XAF
\$ 85,00	839 XAF	763 XAF
\$ 90,00	888 XAF	808 XAF
\$ 95,00	938 XAF	853 XAF
\$ 100,00	987 XAF	898 XAF
\$ 105,00	1 036 XAF	943 XAF
\$ 110,00	1 086 XAF	988 XAF
\$ 115,00	1 135 XAF	1 033 XAF
\$ 120,00	1 184 XAF	1 078 XAF
\$ 125,00	1 234 XAF	1 122 XAF
\$ 130,00	1 283 XAF	1 167 XAF
\$ 135,00	1 332 XAF	1 212 XAF
\$ 140,00	1 382 XAF	1 257 XAF

Difficultés d'accès aux devises : un risque majeur pour les économies de la CEMAC

Contexte

Depuis plusieurs mois, le régulateur bancaire de la CEMAC multiplie les mesures de restriction relatives à l'accès aux devises étrangères. En juin 2018, la COBAC a exigé le rapatriement et la rétrocession de l'ensemble des actifs en devises étrangères détenus par toutes les banques de la CEMAC à la BEAC, sans exception. Il en résulte que pour avoir des devises, les banques commerciales doivent désormais les demander à la BEAC qui se montre très peu diligente.

En mars 2019, la BEAC a publié une nouvelle réglementation relative à l'activité de change dans la CEMAC par laquelle elle interdit aux entreprises de la CEMAC (hors banques) d'ouvrir et de détenir des comptes en devises en dehors de la CEMAC.

Le 10 juin 2019, le gouverneur de la BEAC a publié une instruction par laquelle il plafonne à 5 millions FCFA par personne et par mois les opérations de retraits par carte bancaire en dehors de la CEMAC et à 1 million par personne et par mois les opérations de paiement par carte en dehors de la CEMAC. Ces plafonds ont été fixés sans approche par les risques et sans tenir compte des différences de revenus et de patrimoines entre les porteurs d'instruments de paiements électroniques qui sont traités de façon uniformes et indifférenciées.

La pérennité des entreprises importatrices et exportatrices de la CEMAC menacée

Le 18 février 2019, alors que les premières tensions relatives à l'accès aux devises se faisaient sentir, nous avons alerté les autorités gabonaises sur les risques qu'engendrent cette situation sur l'économie du pays et appelions à une intervention urgente. En réponse, **le ministre gabonais de l'Economie en poste au moment des faits et le gouverneur de la BEAC de passage à Libreville ont nié l'existence d'un problème de devises au sein de la CEMAC.**

4 mois plus tard, le **Groupement inter-patronal du Cameroun (GICAM) a publié 2 communiqués pour s'inquiéter de la paralysie de l'économie camerounaise qui pourrait découler de la non-exécution de plusieurs demandes de transferts représentant de dizaines de milliards FCFA et destinées à régler des fournisseurs étrangers notamment.**

Le 23 mai dernier, **en République du Congo, la Direction nationale de la BEAC a suspendu le traitement des demandes de devises jusqu'à nouvel ordre** en raison de « *l'épuisement du stock des billets Euros* ».

Au Gabon plusieurs dizaines d'entreprises sont également en attente du traitement de leurs demandes de transfert au bénéfice de fournisseurs étrangers et plusieurs autres ont vu leurs demandes simplement rejetées. Pour avoir une idée claire de l'étendue des rejets des demandes de devises adressées par les banques commerciales à la BEAC, l'Association professionnelle des établissements de Crédits du Gabon (APEC) a entrepris de compiler les données de tous les établissements bancaires. En attendant la publication de cette compilation, **il est inquiétant de constater le rejet par le siège de la BEAC à Yaoundé (Cameroun) de 99,5% des demandes de devises supérieures 1 million d'euros introduites par certains établissements bancaires gabonais pour le compte de leurs clients.** Certes, la Direction nationale de la BEAC à Libreville qui traite des demandes inférieures à 1 million d'euros se montre plus conciliante mais le risque pour l'économie nationale est important. De nombreux chefs d'entreprises gabonais disent enregistrer une **dégradation de leur relation commerciale avec leurs fournisseurs internationaux et une baisse de leur chiffre d'affaires. Cette situation a déjà contraint certains d'entre eux à mettre en chômage technique des salariés** avec les conséquences sociales qu'on peut imaginer.

Les restrictions sur l'accès aux devises ont des conséquences de plus en plus nocives sur les économies des pays de la CEMAC. **L'urgence de la situation commande une réaction diligente et vigoureuse du gouvernement gabonais d'une part et une totale transparence ainsi qu'une ouverture au dialogue des dirigeants de la BEAC à commencer par le premier d'entre eux.**

La dette publique gabonaise toujours considérée comme présentant un risque substantiel par l'agence Moody's

Contexte

La revue annuelle de la note souveraine du Gabon par l'agence Moody's effectuée le 14 juin 2019 a donné lieu à une abondante communication, notamment des médias pro-gouvernementaux qui se sont empressés de saluer une révision à la hausse de la note de crédit* du Gabon signe, selon eux, d'une gestion des plus orthodoxes de la dette publique par les autorités de Libreville.

Dans les faits, **l'agence de notation américaine Moody's n'a pas révisé à la hausse la note de crédit du Gabon qui reste parmi les pays les moins bien notés de la planète** (au 17^e niveau d'une échelle de notation qui en compte 24). **Seule la perspective de la note souveraine du Gabon a été modifiée dans un sens plus favorable passant de « négatif » à « positif ».**

Dette publique du Gabon et risque de crédit

L'agence Moody's publie la note de crédit du Gabon une fois par an, généralement au mois de juin. Le 8 juin 2018, l'agence Moody's avait dégradé la note de crédit du Gabon de B3 dans la catégorie des dettes « *hautement spéculative* » à Caa1 dans la catégorie des dettes qui présentent un risque substantiel avec une perspective négative.

Le 14 juin 2019, l'agence Moody's a maintenu la note de crédit du Gabon à Caa1. Cette notation traduit le fait que l'agence considère toujours l'investissement dans la dette publique gabonaise comme particulièrement risqué et qu'un risque de défaut existe.

Cependant, bien que la note de crédit du Gabon n'ait pas été révisée à la hausse, l'agence Moody's reconnaît qu'il y a des efforts qui sont en cours de mise en œuvre pour rétablir les grands équilibres macro-économiques notamment dans le cadre de la mise en œuvre du mécanisme élargi de crédit (MEDC) dans lequel le Gabon est engagé avec le soutien du FMI et qu'il a bon espoir que ces efforts se poursuivent. Moody's matérialise ce constat en passant la perspective de la note de crédit du Gabon de « négatif » à « positif ».

C'est cela qu'on peut retenir de la dernière revue de la note de crédit du Gabon par Moody's.

Echelle de notation de l'agence Moody's		
Risque de crédit	Note de long terme	Statut
Très faible ↓ Très élevé	Aaa	Sécurité maximale
	Aa1	Haute qualité
	Aa2	
	Aa3	
	A1	Qualité moyenne supérieure
	A2	
	A3	
	Baa1	Qualité moyenne inférieure
	Baa2	
	Baa3	
	Ba1	Dette spéculative
	Ba2	
	Ba3	
	B1	Dette hautement spéculative
	B2	
	B3	
	Caa1	Risque substantiel. En mauvaise condition
Caa2		
Caa3		
Ca	Extrêmement spéculatif	
C	Défaut potentiel	

* La note de crédit permet d'évaluer la qualité de la signature d'un émetteur de dette et sa capacité à honorer ses échéances de remboursement. On considère que la note de crédit d'un émetteur de dette a un impact sur le taux de ses emprunts.